



Laon, le 4 mai 2018

Communiqué de presse

Passage de la course « Les 4 Jours de Dunkerque » dans l'Aisne

Mercredi 9 mai 2018

La sixième édition des « 4 Jours de Dunkerque – Grand Prix des Hauts-de-France » aura lieu du 8 au 13 mai 2018. Le parcours 2018 prévoit le passage de cette course cycliste dans le département de l'Aisne, notamment à Soissons qui sera ville-arrivée de la deuxième étape, ce mercredi 9 mai.

Plusieurs réunions se sont tenues avec les services de l'État, en présence des organisateurs et des communes concernées, afin de déterminer les restrictions de circulation et les mesures de sécurité, notamment autour de l'arrivée qui aura lieu place Saint-Christophe à Soissons.

Ce mercredi 9 mai, la deuxième étape partira de la ville de Le Quesnoy (Nord) à 12 h 15 et entrera dans le département de l'Aisne sur le territoire de la commune de Ribeaupville vers 13 h 15. Les coureurs seront précédés d'environ une heure et demie par une caravane publicitaire. Des arrêtés de restrictions de la circulation ont été pris par les communes situées sur le parcours de la course, qui ont également informé leurs habitants.

En fin de parcours, les coureurs effectueront deux boucles à Pasly, Vauxrezis, Pommiers, Mercin-et-Vaux et Soissons. La circulation y sera interdite dans les voies réservées aux coureurs dès 14 h 00. La communauté d'agglomération a décidé de procéder à la fermeture anticipée de deux structures : complexe aquatique « Les Bains du Lac » à 12 h 00 et de la déchetterie à 13 h 30.

Par ailleurs, les services de la direction interdépartementale des routes Nord mettront en place une déviation via Villers-Cotterêts pour rejoindre Compiègne. La circulation sur la RN31 sera coupée dans le sens Soissons vers Compiègne, du rond-point de l'Archer au rond-point de Mercin-et-Vaux, de 14 h 00 à 17 h 00. Cette disposition s'appliquera également à l'avenue de Compiègne à Soissons.

Spectateurs, aux abords de la course, respectez les consignes de sécurité données par les forces de l'ordre et les signaleurs :

- soyez prudents en ramassant les cadeaux distribués par la caravane publicitaire : ne traversez pas la route pour les récupérer ;
- ne courez pas à côté des coureurs ;
- écarter-vous le plus possible de la chaussée et restez derrière les barrières de sécurité ;
- n'empiétez pas sur la chaussée en prenant vos photos, vidéos et selfies ;
- surveillez vos enfants et tenez les plus jeunes d'entre eux par la main ;
- tenez vos animaux de compagnie en laisse.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02